

Rapport annuel 2022

La première année de la fondation sous le signe du bénévolat

« Nous voulons soutenir des projets et opérations visant le développement des compétences et de la qualité des prestations destinées aux personnes atteintes de démence en Suisse. »

La fondation qui soutient des projets en Suisse pour une vie meilleure avec une démence

La fondation Alois & Auguste a été créée en 2020 par Alzheimer Suisse. Elle est devenue opérationnelle en 2022 au terme de divers travaux préparatoires. En tant que fondation donatrice, nous utilisons nos moyens financiers pour permettre à des organisations de développer et promouvoir ensemble des approches pratiques qui répondent de façon innovante et durable aux enjeux sociétaux en matière de démence tout en améliorant la qualité de vie des personnes concernées. En encourageant des projets pionniers et en appuyant des coopérations déjà établies, nous contribuons à la diffusion d'exemples de bonnes pratiques. Le nom de notre fondation se réfère aux prénoms du psychiatre et neuropathologue allemand Alois Alzheimer et de sa patiente Auguste Deter.

Rapport annuel de la fondation Alois & Auguste portant sur l'exercice 2022.

Tirage: a 100 f 50
Rédaction : Dr iur. Ulrich Gut, Nicole Fivaz
Conception graphique : Pixelfarm GmbH
Impression : Ediprim SA
Traduction française : Anna Munk
Photos : voir crédits photos

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet : alois-auguste.ch



Table des matières

Rapport du président	5
Projets de coopération soutenus sur le thème du bénévolat	6
Cours de validation pour bénévoles visant à améliorer la communication avec les personnes atteintes de démence	7
Des « potes » et des loisirs pour les personnes atteintes de démence avant l'âge	9
Le conseil de fondation	
Finances	
Direction	
Coopérations	10



Rapport du président

« Une vie meilleure avec une démence, c'est possible.
C'est le but de nos projets. »

Le premier appel à projets de la fondation Alois & Auguste s'était focalisé sur le thème du bénévolat. Il importe en effet que les personnes atteintes de démence et leurs proches obtiennent davantage de soutien bénévole. Or, le travail fourni par ces bénévoles est exigeant et nécessite une bonne préparation, gage aussi de la satisfaction que les efforts librement consentis pourront leur procurer. Deux projets, l'un à Bâle, l'autre à St-Gall, ont largement convaincu le conseil de fondation, qui leur a accordé des soutiens financiers. Vous en trouvez le descriptif dans le présent rapport annuel.

Pour 2023, aucun thème phare n'a été formulé pour l'appel à projets. Le conseil de fondation jugera les projets selon les critères généraux définis pour justifier un soutien financier. Ils doivent notamment développer la qualité et les compétences permettant d'améliorer la vie avec une démence et, du fait de leur approche innovante ou la mise en place de bonnes pratiques, mériter l'attention à l'échelle nationale.

Un critère supplémentaire consiste en la mise en œuvre sous forme de partenariat : les bonnes idées sont celles qui savent motiver d'autres à participer. Plus il y aura de collaborations, plus les choses se mettront à bouger dans notre société.

La fondation Alois & Auguste met l'accent sur l'information au sujet de son activité donatrice et des projets soutenus afin d'encourager des équipes de projets capables et créatives à relever, elles aussi, le défi.

Ulrich Gut

Dr iur. Ulrich Gut, président

Projets de coopération soutenus sur le thème du bénévolat

Les organisations intéressées à solliciter un soutien en 2022 ont été invitées à soumettre une esquisse de projet. Sur cette base, le conseil de fondation a sélectionné les porteurs de projets invités à soumettre une candidature détaillée. Il a été constaté à cette occasion que les cinq esquisses présentées ne satisfaisaient pas toutes aux exigences de l'appel à projets 2022. Par exemple, il devait s'agir de nouveaux projets. Ainsi, une demande de poursuivre le financement d'un projet en cours a dû être écarté par le conseil malgré ses qualités. Les quatre autres équipes ont été autorisées à soumettre leur projet. Le président leur avait alors fait part des réflexions et des exigences à respecter, tel le critère de l'évaluation scientifique. Cette exigence contribue à atteindre l'objectif de la fondation, à savoir le soutien de projets exemplaires.

Les deux projets qui ont bénéficié d'un soutien financier en 2022 sont brièvement présentés ci-après.

Cours de validation pour bénévoles visant à améliorer la communication avec les personnes atteintes de démence

À Bâle, le personnel bénévole des homes médicalisés Adullam à Bâle et Riehen ainsi que Hofmatt se voit proposer un cours de communication de trois jours en validation selon Feil®. Cette formation complémentaire reconnue permettra aux bénévoles de développer une attitude validante et empathique face aux personnes atteintes de démence, ce qui profitera également à leurs proches.

Le travail bénévole est essentiel dans les établissements de long séjour. Les bénévoles enrichissent le quotidien des résidents et allègent le travail des collaborateurs, voire parfois des proches. Ils ont pour tâches de discuter avec les résidents, d'être à leur écoute, d'enrichir leur quotidien par des jeux ou par leur simple présence. Ces activités peuvent s'avérer ardues, notamment face à des résidents atteints de démence, dont les actions et réactions peuvent parfois désarçonner les novices en la matière.

La validation selon Feil® part du principe que tout comportement d'une personne âgée désorientée, aussi déconcertant qu'il puisse paraître à première vue, a une cause qu'il s'agit de reconnaître. C'est pourquoi il faut être attentif autant à l'expression verbale que non verbale afin de comprendre la cause du comportement en question. Il s'agit d'accepter la personne telle qu'elle est au moment présent et de l'accueillir sans idées préconçues.

À l'avenir, non seulement le personnel salarié, mais aussi les bénévoles des deux établissements de long séjour Adullam et Hofmatt auront la possibilité de suivre sans frais un séminaire de base en validation d'une durée de trois jours afin d'apprendre à mieux communiquer avec des personnes atteintes de démence.

Site Internet du projet :
[Adullam Pflegezentrum Basel
adullam-pz.ch/entdecken](https://adullam-pz.ch/entdecken)

Partenaire de coopération :
[Stiftung Hofmatt, Münchenstein
hofmatt.ch](https://hofmatt.ch)

Durée du projet :
2023 à 2024

Soutien financier :
Dans l'esprit d'un financement initial, la Fondation Alois & Auguste alloue un montant de 21 000 CHF à ce projet.

Le projet sera évalué par la HES Suisse du Nord-Ouest /
Fachhochschule Nordwestschweiz.



Photo: mäd



Photo: PROMENZ/Thomas Werchota

Des « potes » et des loisirs pour les personnes atteintes de démence avant l'âge

En ville de St-Gall, un pool de bénévoles motivés sera créé. Il s'agit de personnes disposées à agir comme « mosaik-frei-zeit-buddy », des « potes » proposant de passer des loisirs en commun. Cette démarche vise à renforcer le réseau informel de soutien aux personnes atteintes de démence qui offre parallèlement du répit à leurs proches aidants.

Ces copains bénévoles accompagneront par exemple des personnes atteintes de démence en promenade ou encore au café. Ils peuvent aider à retrouver son chemin entre le centre de jour et le domicile, passer ensemble un après-midi au parc ou au musée ou encore visionner un film au cinéma. Ils et elles fournissent ainsi un soutien à bas seuil aux personnes atteintes de démence et à leur famille dans la gestion de la routine quotidienne ou la poursuite d'activités favorites. Leur engagement permet par ailleurs aux personnes concernées de prendre part à la vie sociale et culturelle nonobstant leur maladie. L'engagement des « mosaik-frei-zeit-buddys » peut en outre offrir un bon bol d'air frais et de précieux moments pour leurs propres besoins aux proches aidants.

Ce service de soutien sera fourni gratuitement aux personnes atteintes de démence et à leurs familles. Les interventions des « potes » pourront être ponctuelles, temporaires ou étalées sur une plus longue période. Les bénévoles pourront se faire créditer leur crédit-temps auprès de la fondation Zeitvorsorge de St-Gall afin de pouvoir encaisser ultérieurement ces bonifications au moment où ils auront eux-mêmes besoin d'aide.

En plus, ces bénévoles engagé-e-s bénéficieront d'une formation sur le thème « accompagner des personnes atteintes de démence ». Elles se feront rembourser leurs frais (transports publics, entrées au musée, etc.) et participeront à des supervisions régulières. D'une part, ces prestations consolideront la compréhension de cette maladie et atténueront les inquiétudes, d'autre part elles contribueront à améliorer l'image de la démence dans la population.

Site Internet du projet :
[mosaik – Für Menschen mit Demenz
mosaik-demenz.ch](https://mosaik-für-Menschen-mit-Demenz.ch)

Partenaire de coopération :
[Stiftung Zeitvorsorge
zeitvorsorge.ch](https://stiftung-zeitvorsorge.ch)

Durée du projet :
2023 à 2025. À terme, le projet devrait déboucher sur une offre régulière de l'association.

Soutien financier :
Dans l'esprit d'un financement initial, mosaik reçoit de la Fondation Alois & Auguste 55 000 CHF pour ce projet.

L'évaluation du projet sera effectuée par le Kompetenzzentrum Demenz, Institut für Pflegewissenschaft, HES Suisse orientale/OST Fachhochschule, St-Gall.

Le conseil de fondation

L'organe suprême de notre fondation Alois & Auguste se compose de personnalités réunissant un vaste trésor d'expériences individuelles. Spécialistes en gériatrie, démences et santé publique, les membres du conseil de fondation disposent aussi d'un vécu personnel en matière d'accompagnement de proches atteints de démence. Le conseil de fondation est chargé de la conduite de la fondation et il exerce la surveillance de la gestion.

Finances

La fondation Alois & Auguste a été fondée avec un capital de dotation de 2 000 000 CHF. Elle prévoit des attributions annuelles de l'ordre de 200 000 CHF. Durant la première année d'attribution, cette somme n'a pas été entièrement utilisée. En 2022, le conseil de fondation a mis en place une commission des finances composée des membres Stefanie Becker, Peter Brauchli et Ulrich Gut. Cette commission est chargée de surveiller le patrimoine de la fondation. À cette fin, elle organise des réunions avec le conseiller en placements et rend compte au conseil de fondation. Si nécessaire, la commission fait des propositions à l'attention du conseil de fondation.

Direction

En été 2022, le conseil de fondation et Alzheimer Suisse ont décidé d'un commun accord de remettre la direction de la fondation en de mains externes pour marquer son indépendance. En octobre, il fut décidé de confier, dès le 1^{er} janvier 2023, la gestion du secrétariat à la société Von Graffenried Recht à Berne et la tenue de la comptabilité financière à Von Graffenried Treuhand.

Coopérations

En 2022, le conseil de fondation a décidé d'adhérer à SwissFoundations. Cette association des fondations donatrices suisses contribue à la bonne gouvernance des fondations par le biais du Swiss Foundation Code et de congrès. De plus, cette adhésion ouvre des possibilités de coopérations dans le cadre du «Roundtable Alter».



Dr iur. Ulrich Gut

Président.
Rédacteur.



Jacqueline Haymoz

Vice-présidente.
Gestionnaire org. à but non
lucratif VMI, proche aidante.



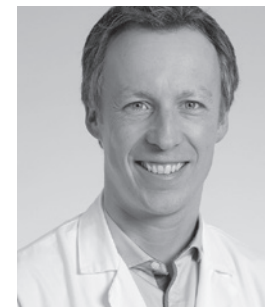
Dr phil. Stefanie Becker

Membre.
Directrice Alzheimer Suisse.



Dr ès sc. Peter Brauchli

Membre.
Biologiste EPF, Directeur de
l'Institut für Implementation
Science in Health Care de
l'Université de Zurich.



Dr méd. Ansgar Felbecker

Membre (jusqu'au 31.12.22).
Médecin chef au Centre de
neurologie de l'Hôpital can-
tonal de St-Gall et président
des Swiss Memory Clinics.



Simon Stocker

Membre (dès le 11.07.22).
Chef de projet Politique vieil-
lesse chez GERONTOLOGIE
CH et expert indépendant en
vieillesse.



Dr méd. Brigitte Zirbs

Membre.
Spécialiste en médecine
interne générale et médecin de
famille ainsi qu'en homéopathie
intégrative (AFC).



Dr iur. Catherine Gasser

Membre (jusqu'à 06.22).
Présidente Alzheimer Suisse.

Fondation Alois & Auguste
c/o Von Graffenried AG Recht
Zeughausgasse 18 / Case postale
3001 Berne

Tél. +41 31 320 5857
info@alois-auguste.ch
www.alois-auguste.ch